

LYCEE JOFFRE

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS PRIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14.05.2018

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Acte n°68 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention avec le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Toulouse pour l'organisation des épreuves écrites de la session 2018 du concours commun Mines-Ponts.

Acte n°69 : Le conseil, après examen du classement des candidatures et des offres par la commission d'examen, décide d'attribuer la concession de service public de la cafétéria du lycée Joffre à la société Languedoc Restauration, à compter du 3 juillet 2018, pour une durée de 5 ans.

Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance du lycée Joffre.

Publication du 22 mai 2018 au 21 juillet 2018.

Le Proviseur


Catherine GWIZDZIEL

